

Résumé

Programmes de baccalauréat en études de l'environnement et maîtrise en environnement

Avril 2023

Description sommaire du programme

Baccalauréat en études de l'environnement

Le baccalauréat est composé de 84 crédits de cours obligatoires et de six crédits de cours à option ou au choix. Il est offert en régime coopératif. Les cours sont agencés afin de développer, dans les premiers trimestres, des compétences professionnelles et disciplinaires qui seront réinvesties dans les trimestres subséquents et les cours intégrateurs. Comme l'indique la fiche signalétique, il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme s'adresse à des personnes détentrices d'un diplôme d'études collégial (DEC ou autre formation équivalente) pertinent.

Maîtrise en environnement et DESS

La maîtrise en environnement est composée de neuf cheminements de type cours et d'une maîtrise de type recherche. Offrant sept possibilités de spécialisation (tableau 1), dont cinq avec des partenaires institutionnels, nationaux ou internationaux, elle se compose de 45 crédits à l'exception du cheminement en gestion systémique des milieux naturels qui en contient 72. Une production de fin d'études (8 crédits) conclut tous les cheminements de type cours de la maîtrise. Enfin, à l'exception des cheminements en formation continue et de la maîtrise recherche, tous sont offerts en régime coopératif. En ce qui concerne le DESS (31 crédits), il se distingue de la maîtrise en environnement par deux activités pédagogiques optionnelles en moins ainsi que l'absence de production de fin d'études et de stage. Tous les cheminements de la maîtrise ainsi que le DESS visent à former des professionnelles et des professionnels de l'environnement ou du développement durable qui contribuent à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations. Ce programme s'adresse à des personnes détentrices d'un grade universitaire de 1^{er} cycle pertinent.

Tableau 1 : Programmes de 2^e cycle couverts par l'évaluation périodique

| PROGRAMMES ET CHEMINEMENTS | |
|--|--|
| Maîtrise en environnement (de type cours) | Gestion de l'environnement (régulier) |
| | Gestion de l'environnement – formation continue |
| | Gestion de l'environnement et développement durable |
| | Gestion de l'environnement et économie circulaire |
| | Gestion de l'environnement et politique appliquée (offert en collaboration avec l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke) |
| | Gestion de l'environnement et changements climatiques (offert en collaboration avec l'Université Bishop's) – cheminement bilingue |
| | Gestion de l'environnement et écologie industrielle – double diplôme avec l'Université de Troyes |
| | Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier |
| Gestion de l'environnement – double diplôme avec la maîtrise en gestion systémique des milieux naturels de l'Université de Sherbrooke (MGSMN). Anciennement Écologie appliquée | |
| Maîtrise en environnement de type recherche | |
| DESS en gestion de l'environnement | |

Finalités et cibles de formation du programme de baccalauréat en études de l'environnement :

Ce programme vise à former des personnes professionnelles aptes à porter un regard systémique sur les enjeux environnementaux, à gérer des projets en environnement et à collaborer à l'établissement et à la mise en œuvre d'actions concrètes nécessaires à la transition socioécologique.

Au terme du programme, la personne étudiante aura développé les compétences suivantes :

- Situer un enjeu environnemental dans le système socioécologique;
- Poser un diagnostic sur une problématique environnementale;
- Proposer et concevoir des solutions (démarche, plan d'action, outil, etc.) visant à prévenir ou atténuer les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- Gérer un projet en environnement;
- Informer, sensibiliser et éduquer au sujet d'un enjeu environnemental.

Finalités du programme de maîtrise en environnement qui permet onze cheminements :

- dix cheminements de type cours :
 - gestion de l'environnement;
 - gestion de l'environnement et développement durable;
 - gestion de l'environnement et économie circulaire;
 - gestion de l'environnement et politique appliquée (offert en collaboration avec l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke);
 - gestion de l'environnement et changements climatiques (offert en collaboration avec l'Université Bishop's) – cheminement bilingue;
 - gestion de l'environnement et écologie industrielle – double diplôme avec l'Université de technologie de Troyes;
 - *gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier (suspension des admissions);*
 - gestion de l'environnement – double diplôme avec la maîtrise en gestion systémique des milieux naturels de l'Université de Sherbrooke
 - *gestion de l'environnement dans les pays en développement – double diplôme avec l'Université de Liège (suspension des admissions);*
 - gestion de l'environnement – formation continue;
- un cheminement de type recherche.

Les cheminements de type cours de la maîtrise en environnement visent à former des professionnelles et professionnels de l'environnement ou du développement durable qui contribuent à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations. L'interdisciplinarité et la pensée critique sont au cœur des apprentissages.

Le cheminement en gestion de l'environnement peut mener à la mention "international" sur le relevé de notes, mention qui rend compte de la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant à analyser les enjeux environnementaux et sociaux en fonction des contraintes et des réalités du contexte international. En plus des exigences propres à son cheminement, la candidate ou le candidat souhaitant obtenir cette mention doit avoir complété un essai à portée internationale, avoir réussi l'activité pédagogique ENV 823 Enjeux internationaux en environnement et avoir complété une session d'études d'un minimum de 9 crédits à l'étranger ou un stage en contexte international. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme.

Le cheminement de type recherche vise à former des professionnelles et professionnels de recherche en environnement ou en développement durable. Ces professionnelles et professionnels contribuent, par leurs différentes recherches, à influencer les actions et à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations.

Cibles de formation du programme de maîtrise en environnement :

POUR TOUS LES CHEMINEMENTS DE TYPE COURS

Compétences générales visées :

Gestion de l'environnement ou du développement durable :

- poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur une approche interdisciplinaire;

- prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie d'intervention, stratégie d'implantation, démarches, etc.) en vue d'instaurer des changements;
- gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets.

Collaboration et communication :

- travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants et intervenantes;
- communiquer efficacement et exercer son influence, en fonction des parties prenantes et selon le contexte.

Développement professionnel :

- agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences spécifiques de certains cheminements :

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- Analyser les enjeux propres à l'économie circulaire en tenant compte du contexte et du territoire;
- Proposer des stratégies visant à opérationnaliser le modèle d'économie circulaire en utilisant différents outils et instruments d'aide à la décision;

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE APPLIQUÉE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- comprendre le fonctionnement des organisations ainsi que les dynamiques politiques et sociales à l'œuvre dans la gestion de l'environnement à l'échelle locale, nationale et internationale;
- analyser les enjeux politiques et sociaux des questions environnementales en vue de proposer des actions adaptées au contexte.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CHEMINEMENT BILINGUE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- comprendre les causes et les effets des changements climatiques à l'échelle locale, régionale et internationale, et ce, dans les grandes régions du monde (pôles et tropiques);
- analyser de façon critique les grands enjeux en lien avec les changements climatiques;
- proposer des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques;
- développer ses habiletés en anglais à des fins de communication universitaire et professionnelle.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- proposer des solutions pour des produits respectueux de l'environnement en tenant compte des études de cycle de vie;
- appliquer les principes de l'écologie industrielle.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES - DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- analyser les enjeux environnementaux sous l'angle de la gestion des territoires et de la biodiversité;
- intégrer les aspects de conservation, de biodiversité, de gestion ou de protection de l'environnement dans les projets de gestion ou de développement des territoires en tenant compte des dimensions sociales et économiques.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - DOUBLE DIPLÔME AVEC LA MAÎTRISE EN GESTION SYSTÉMIQUE DES MILIEUX NATURELS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement et des objectifs de la maîtrise en gestion systémique des milieux naturels, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- recommander des solutions à des problèmes environnementaux ou de développement durable en tenant compte de la complexité des interactions entre la société et les écosystèmes;
- analyser des enjeux comportant des dimensions écologiques et environnementales dans un contexte international;
- adapter sa pratique professionnelle pour réaliser des projets à caractère environnemental selon le contexte, au Canada ou à l'étranger

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE (Suspension des admissions)

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- Diagnostiquer l'état de l'environnement (eau, sol, climat, biodiversité) et les enjeux sociopolitiques dans les pays en développement;
- Comprendre le fonctionnement des systèmes naturels et les interactions entre l'homme et son milieu;
- Mettre en application des stratégies d'organisation grâce aux outils et méthodes d'intervention technique et de gestion de l'environnement.

POUR LE CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Compétences générales visées :

- Mener avec rigueur et sous supervision un projet de recherche interdisciplinaire en environnement;
- S'approprier des connaissances avancées et traiter l'information et les ressources documentaires pertinentes à un projet de recherche interdisciplinaire;
- Travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe de recherche interdisciplinaire;
- Communiquer avec clarté les résultats de la recherche interdisciplinaire, en fonction des disciplines;
- Assurer l'application d'une démarche éthique dans la réalisation du projet de recherche.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en études de l'environnement et de la maîtrise en environnement respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Tableau 2).

Tableau 2 : Composition du comité d'évaluation de programme

| NOM | RÔLE |
|---------------------------------|---|
| Audet, Madeleine | Directrice du CUFÉ |
| Blanchette, Philippe-David | Chargé de cours de 1 ^{er} cycle |
| Cabana, Hubert/Ben Amor, Mourad | Professeurs à la Faculté de génie |
| Calmé, Sophie | Professeure à la Faculté des sciences (biologie) |
| Choinière, Nancy | Coordonnatrice de la formation continue hors Sherbrooke |
| Comeau, Jean-François | Directeur adjoint du CUFÉ |

| NOM | RÔLE |
|---|---|
| Corriveau, Carole | Coordonnatrice de la formation de 1 ^{er} cycle |
| Côté, Béatrice/Veyrunes, Tessa | Étudiante au 2 ^e cycle en environnement - Sherbrooke |
| Desroches, Geneviève | Coordonnatrice de la formation régulière à Longueuil |
| Généreux, Mélissa | Professeure à la FMSS (Dép. des sciences de la santé communautaire) |
| Goïta, Kalifa/Chaloux, Annie | Professeurs à la Faculté des lettres et sciences humaines |
| Guertin, Marc-André | Chargé de cours de 2 ^e cycle |
| Legendre, Stéphane | Professeur à l'École de gestion |
| Ménard, Shany | Étudiant au 1 ^{er} cycle en études de l'environnement |
| Mercure, Pierre-François | Professeur à la Faculté de droit |
| Quintin, Laurelle | Étudiante au 2 ^e cycle en environnement – Sherbrooke |
| Rioux, Véronique/Leblanc, Mylène | Service des stages et du développement professionnel |
| Vézina, Karine | Coordonnatrice de la formation de 2 ^e cycle à Sherbrooke |
| Villemagne, Carine | Professeure à la Faculté d'éducation |

Contexte

L'offre de programmes en environnement à l'UdeS débute en 1974, lorsque la Faculté des sciences et la Faculté de génie accueillent les premières étudiantes et les premiers étudiants à la maîtrise en environnement. En 1992, la maîtrise est bonifiée par l'ajout du caractère interdisciplinaire qui deviendra son caractère distinctif. Puis, en réponse à un besoin exprimé par les acteurs du milieu socio-économique de la Montérégie, le DESS est mis sur pied à Longueuil, en 1993.

Au fil des ans, et au terme d'une deuxième révision majeure, la nécessité d'affirmer le caractère interdisciplinaire des formations offertes et de les structurer autour du développement de compétences professionnelles et généralistes incite la direction de l'Université à créer une structure de gestion spécifiquement dédiée à la gestion de ces programmes en environnement. Le Centre universitaire de formation en environnement, le CUFÉ, est officiellement créé en 2002.

Relevant de huit facultés (École de gestion, Sciences, Droit, Éducation, Génie, Lettres et sciences humaines, Médecine et sciences de la santé, Sciences de l'activité physique), le CUFÉ a l'entière responsabilité académique de trois programmes de 1^{er} cycle, de sept programmes de 2^e cycle et d'un microprogramme de 3^e cycle.

La structure de gouvernance du CUFÉ (Figure 1) est décrite dans un protocole d'entente qui lie les facultés entre elles dans la gestion conjointe des programmes qui sont sous sa responsabilité. À travers l'instance du comité de gestion, les facultés exercent, collégialement et conjointement, les pouvoirs ordinairement dévolus à une faculté par les règlements universitaires en matière de programmes. Contrairement à une faculté cependant, le CUFÉ ne dispose d'aucune ressource professorale qui lui soit directement rattachée via une instance départementale. Les personnes enseignantes, quel que soit leur statut, contribuent à la formation sur une base contractuelle, en fonction des crédits d'enseignement associés aux activités pédagogiques qui leur sont confiées. Le développement et la qualité des programmes au CUFÉ reposent donc essentiellement sur l'équipe professionnelle du CUFÉ qui, en appui au comité des programmes, assure l'évaluation et l'amélioration des programmes de façon continue.

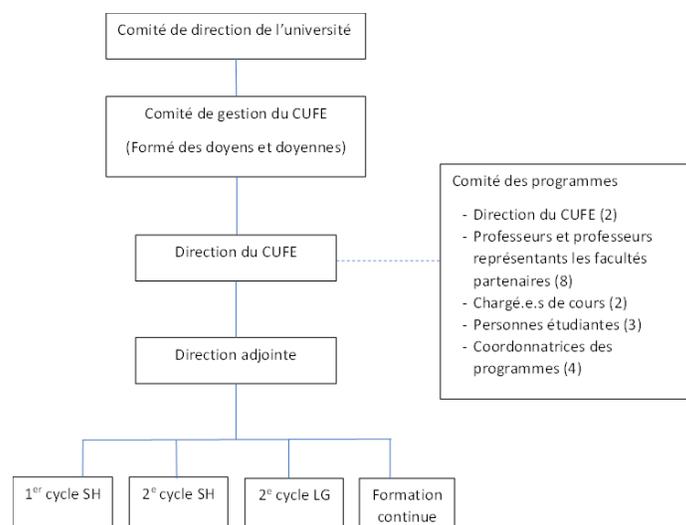


Figure 0 : La structure de gouvernance du CUFE

L'historique des trois programmes faisant l'objet de l'évaluation est présenté plus en détail dans les prochaines sections.

1.2.1 Baccalauréat

En 2007, en collaboration avec des doyens et doyennes, des vice-doyennes et vice-doyens, des chercheuses et chercheurs, ainsi que des professeures et professeurs de l'UdeS, le CUFE entame une réflexion sur la nécessité de créer un programme de baccalauréat en environnement. C'est ainsi que, deux ans plus tard, les doyens et doyennes des huit facultés auxquelles le CUFE est rattaché prennent la décision de déployer les efforts et les ressources nécessaires pour créer le programme. En 2010, le Conseil universitaire autorise la création du programme de baccalauréat en études de l'environnement. Le CUFE accueille ses premières étudiantes et ses premiers étudiants au baccalauréat en 2011. Ce rapport présente donc la première évaluation périodique de ce programme.

Dès 2012, des cours ont été retirés afin de faire plus de place à des activités sur le terrain. En 2014, le Comité des programmes adopte une nouvelle formulation des finalités du programme afin de mieux traduire et de refléter l'expérience vécue par les personnes étudiantes. La notion d'interdisciplinarité remplace alors celle de multidisciplinarité et la vision professionnelle et systémique des enjeux environnementaux est intégrée au libellé. Par la suite, le cours *Comportements écoresponsables* a été ajouté afin de développer des compétences permettant de comprendre et d'influencer les comportements. Le Tableau 3 présente les modifications les plus importantes apportées au programme depuis sa mise en œuvre.

Tableau 3 : Historique du baccalauréat en études de l'environnement

| ANNÉE | MODIFICATIONS |
|-------|---|
| 2011 | Création du baccalauréat en études de l'environnement. |
| 2012 | Révision du cursus afin d'accorder davantage de crédits à la caractérisation des milieux : - ENV311 <i>Caractérisation des milieux</i> (4 crédits) est remplacé par 2 cours de 3 crédits chacun : ENV312 <i>Caractérisation des milieux hydriques</i> et ENV313 <i>Caractérisation des sols et sédiments</i> . - ENV405 <i>Ressources et intervenants en environnement</i> est retiré et certaines notions sont ajoutées à ENV501 <i>Éthique et gouvernance environnementale</i> (ENV502). - ENV610 <i>Santé et environnement</i> devient un cours de 2 crédits (ENV611). |
| 2014 | Modification du libellé de la finalité du programme. La notion d'interdisciplinarité remplace celle de multidisciplinarité et la vision professionnelle et systémique des enjeux environnementaux est intégrée. |

| ANNÉE | MODIFICATIONS |
|-------|---|
| 2016 | Révision du cursus afin d'ajouter un cours pour mieux développer les compétences permettant de comprendre et d'influencer les comportements : - Remaniement des cours <i>ENV102 Fondements des sciences naturelles I</i> , <i>ENV202 Fondements des sciences naturelles II</i> , <i>ENV103 Fondements des sciences humaines I</i> et <i>ENV203 Fondements des sciences humaines II</i> en deux cours de fondements de 3 crédits chacun (ENV113 et ENV114). - Ajout de <i>ENV241 Comportements écoresponsables</i> . |

1.2.2 Maîtrise et DESS

Le Tableau 4 présente les modifications les plus significatives apportées à la maîtrise et au DESS depuis leur création. Plus récemment, en réponse aux constats de la dernière évaluation périodique (2014), de nombreux cours et certains cheminements sont ajoutés, modifiés ou retirés du programme de maîtrise. Le cheminement en gestion de l'environnement - profil international est également retiré en raison du faible taux de rétention et d'un nombre de postes négligeable au niveau international. Celui-ci fut remplacé par une possibilité de mention internationale. À partir de 2015, deux nouveaux cheminements en gestion de l'environnement sont offerts dans le but de diversifier l'offre du programme de maîtrise, un en politique appliquée avec l'École de politique appliquée et l'autre axé sur les enjeux environnementaux des pays en développement avec l'Université de Liège. Le premier est ajouté dans le but de répondre à la recommandation du comité d'évaluation périodique de bonifier le volet social du programme, le second pour prendre en compte l'intérêt et la nécessité d'agir face aux enjeux des pays en développement. L'année 2015 est également marquée par le retrait de la mention suivante aux conditions particulières d'admission du cheminement en formation continue de la maîtrise, soit « Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et les candidats doivent avoir réussi le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement ». Désormais une personne peut être admise au cheminement en formation continue sans avoir réussi le diplôme en gestion de l'environnement étant donné que les cours obligatoires sont maintenant les mêmes. Toujours en réaction aux besoins de la société, un cheminement en changements climatiques avec l'Université de Bishop's a été créé en 2016 et un autre en économie circulaire en 2017. Enfin, à la suite des travaux du groupe de réflexion sur la recherche interdisciplinaire en environnement, des modifications ont été apportées, en 2017, à la maîtrise de type recherche pour accentuer le caractère interdisciplinaire des projets de mémoire.

Tableau 4 : Historique des programmes de maîtrise et DESS

| ANNÉE | MODIFICATIONS |
|-----------|---|
| 1974 | Création de la maîtrise en environnement par la Faculté des sciences et la Faculté de génie. |
| 1992 | 1 ^{re} révision majeure de la maîtrise en environnement : - Amélioration du caractère interdisciplinaire se traduisant par une révision de l'offre de cours, des approches pédagogiques ainsi que des conditions d'admission. - Création d'un cheminement recherche. |
| 1993 | Création du diplôme en gestion de l'environnement (futur DESS). |
| 2003-2004 | 2 ^e révision majeure de la maîtrise en environnement prenant effet à l'automne 2004, la maîtrise passant de 51 à 45 crédits : - Développement de l'approche programme et de l'approche par compétences se traduisant par la définition de compétences de cours. - Accentuation de l'interdisciplinarité, du niveau scientifique et du côté pratique. |
| 2010 | Ouverture du cheminement régulier de la maîtrise à temps plein à Longueuil. |

| ANNÉE | MODIFICATIONS |
|-----------|--|
| 2011-2014 | <p>3^e révision majeure de la maîtrise en environnement prenant effet à l'automne 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la finalité et des compétences programme pour refléter les besoins du marché et de la société. - Actualisation de l'offre de cours de façon à bonifier les aspects technique, social et législatif de même que les aspects suivants : gestion, structure organisationnelle, approche systémique, processus décisionnel, travail collaboratif, leadership, éthique. - Maintien des conditions d'admission de la maîtrise en environnement. - Développement d'outils pour faciliter le succès des étudiantes et des étudiants internationaux. - Mise en place de conférences et d'ateliers pour favoriser la participation professorale et facultaire dans les programmes du CUFE. <p>Modification significative de l'offre de cours du DESS et de la maîtrise à la suite l'évaluation périodique : Cours ajoutés pour répondre aux enjeux émergents : <i>ENV817 Aménagement de collectivités durables, ENV819 Enjeux sociaux et politiques de l'environnement, ENV820 Enjeux environnementaux du Nord québécois, ENV814 Chimie de l'environnement avancée, ENV822 Droit de l'environnement II (retiré 2015), GDD707 Fondements du développement durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours <i>Changements climatiques et énergie</i> et <i>Inventaire des GES et crédits carbone</i> transformés en deux cours : <i>ENV818 Gestion de l'énergie</i> et <i>ENV815 GES et changements climatiques</i> - Cours <i>Analyse de risques écotoxicologiques</i> et <i>Problématique de santé environnementale</i> fusionnés en <i>ENV821 Toxicologie environnementale appliquée</i>. - Cours retirés : <i>ENV794 Éducation relative à l'environnement, ENV773 Indicateurs environnementaux, ENV801 Management en environnement</i>. - Remplacement du cheminement gestion de l'environnement – profil international par l'ajout d'un profil de sortie (mention internationale). |
| 2012 | <p>Création de trois nouveaux cheminements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'environnement et développement durable. - Gestion de l'environnement et développement durable – double diplôme avec l'École supérieure de commerce et de management (ECCM) Tours Poitiers en France. Ce cheminement a été fermé en 2016 en raison de la situation financière précaire de cet établissement d'enseignement. - Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier. |
| 2015 | <p>Création de deux cheminements, dont un double diplôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'environnement dans les pays en développement – Double diplôme avec l'Université de Liège. - Gestion de l'environnement et politique appliquée, en partenariat avec l'École de politique appliquée. <p>Admission directe des personnes à la maîtrise en environnement – cheminement <i>Formation continue</i>. Ajout d'un régime d'inscription régulière à temps complet pour le DESS.</p> |
| 2016 | <p>Création d'un cheminement et fermeture d'un cheminement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'environnement et changements climatiques, cheminement bilingue avec l'Université Bishop's. - Fermeture du cheminement en gestion du développement durable – Double diplôme avec la France Business School (anciennement ECCM Tours-Poitiers). <p>Ouverture des admissions au Campus de Longueuil au trimestre d'hiver pour le cheminement en gestion de l'environnement avec ou sans stage de la maîtrise en environnement - cheminement régulier.</p> |
| 2017 | <p>Création d'un cheminement et modification de la maîtrise recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'environnement et économie circulaire. - Accentuation de l'interdisciplinarité du cheminement de type recherche. <p>Première offre de cours en formation à distance.</p> |
| 2021 | <p>Fermeture du cheminement en gestion de l'environnement dans les pays en développement – double diplôme avec l'Université de Liège.</p> |

La visite des experts (mars et avril 2022)

La visite d'expertise a eu lieu les 31 mars et 1^{er} avril 2022 via Teams. Les parties prenantes des programmes (personnes étudiantes, le comité d'évaluation de programme, le corps enseignant) ont eu la chance de rencontrer deux personnes expertes externes, M^{me} Catherine Mulligan de l'Université Concordia et M^{me} Véronique St-Onge de la firme Éco-conseil Symbios. Les rapports des personnes expertes, qui confirment la pertinence et la qualité des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de la maîtrise en environnement, sont concordants et illustrent bien les points faibles des programmes. Leurs nombreuses suggestions ont reçu un accueil favorable du CEP.

Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule six recommandations concernant les programmes en environnement :

- R. 1 : Réviser les finalités et les compétences programme en fonction des tendances du domaine et des besoins du marché de l'emploi et de la société en s'assurant de distinguer le baccalauréat, le DESS, la maîtrise de type cours, la maîtrise de type recherche et la formation continue.
- R. 2 : Repenser la structure des programmes et réviser l'offre d'activités pédagogiques en fonction de la première recommandation, en tenant compte du caractère généraliste et multidisciplinaire de ceux-ci et en maintenant un niveau de complexité adapté au cycle.
- R. 3 : Appuyer le personnel enseignant afin de maintenir la qualité de la formation.
- R. 4 : Repenser les méthodes pédagogiques et d'évaluation en lien avec la compétence de collaboration (travail d'équipe, travail collaboratif).
- R. 5 : Poursuivre les efforts pour favoriser le maillage avec la recherche et accentuer les retombées pour les programmes du CUFÉ.
- R. 6 : Faire un suivi de la réussite étudiante au 2^e cycle à la suite de la mise en œuvre des modifications de programme.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des sciences lors de sa séance du 13 septembre 2022.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en octobre 2022. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ces programmes respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et maîtrise en environnement ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations ont été soumis, dans un premier temps au conseil de la recherche pour avis et dans un second temps au conseil des études (CE) qui a adopté l'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 8 mars 2023.

Lors de sa réunion du 5 avril 2023, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et maîtrise en environnement.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes